



PROCEDURE DE SELECTION JEUX DES PETITS ETATS
D'EUROPE (JPEE) 2027
Gymnastique Artistique Féminine (GAF) : Seniors et Juniors
(Validée par vote online du CA de la FLGym du 19.05.2026
Validée dans la réunion du CA du COSL du 29.05.2026)

Strassen, 02/06/2026

concerne: critères

GENERALITES

Période: du 17 au 22 mai 2027. Lieu : Monaco (MON).

Formule de compétition : compétition individuelle et par équipe Juniors et Seniors mixte - années de naissances 2013 et avant. Les 8 meilleures gymnastes (maximum 2 par pays) par agrès se qualifieront pour les finales par agrès.

Formule de compétition par équipe : 5-4-3.

Matériel de compétition : Gymnova (à confirmer).

Admises dans la procédure de sélection :

Juniors : Ausra Monkunaite, Debora Tria, Hanna Scholtes, Mia Muller.

Seniors : Céleste Mordenti, Zofia-Kalina Kopczynski, Valentina Marochi, Janice Petry, Alicia Donneger, Lina Sedaghatian.

OBJECTIFS

Classement parmi les 3 premières places en All-Around, par agrès et par équipe.

SELECTION

Normes de sélection :

La gymnaste doit atteindre, dans le cadre d'au minimum une compétition de sélection, les résultats suivants. La FLGym refusera la proposition au COSL pour une sélection aux JPEE si les résultats ne sont pas obtenus. Une non-participation aux compétitions pour n'importe quelle raison entraîne que les résultats ne sont pas obtenus.

1. Normes à réaliser :

A. Normes All-Around :

Seniors :

Note finale de **43,500 pts.** (Les 4 notes finales réalisées lors de la même compétition de sélection, pas de mélange entre les notes des différentes phases d'une compétition).

Juniors :

Note finale de **40,000 pts.** (Les 4 notes finales réalisées lors de la même compétition de sélection, pas de mélange entre les notes des différentes phases d'une compétition).

B. Normes par agrès :

Seniors :

Saut : **12,000** (1 Saut) – Barres asymétriques : **10,700** – Poutre : **10,800** – Sol : **11,100**

Juniors :

Saut : **11,500** (1 Saut) – Barres asymétriques : **10,000** – Poutre : **10,000** – Sol : **10,500**

Pour une qualification par agrès, 2 normes par agrès doivent au minimum être réalisées lors de la même compétition de sélection (pas de mélange entre les notes des différentes phases d'une compétition).

Note importante (Tie Break) :

Au cas où plus que 5 gymnastes ont réalisé les normes de sélection, la décision des 5 gymnastes qui seront proposées sera prise selon la hiérarchie suivante :

1. Les gymnastes ayant réalisé la note finale en All-Around la plus élevée (pas de mélange entre compétitions).
2. Le nombre de fois réalisé la norme All-Around sera déterminant.
3. S'il y a toujours une égalité, le total des notes de difficulté reçues en All-Around le plus élevé sera déterminant.
4. S'il y a toujours une égalité, le CA de la FLGym prendra la décision de la proposition.

En cas de sélection d'au moins 3 gymnastes, une équipe participera en compétition et au moins 3 gymnastes devront se présenter à chaque agrès. Si besoin, le CA de la FLGym prendra la décision de répartition des agrès par gymnaste sur proposition des entraîneurs nationaux.

Réserves :

- Au cas où la ou les gymnaste(s) sélectionnée(s) ne peut/peuvent pas participer aux JPEE pour raison de blessure, la ou les gymnaste(s) réserve sera/seront proposée(s) au COSL.

- La ou les gymnastes de réserve seront déterminées selon la hiérarchie suivante :

1. La gymnaste qui a réalisé les normes de sélection, mais pas sélectionnée après le Tie Break.
2. Une gymnaste peut être nommée en tant que réserve si elle a réalisé 99% d'une des normes de sélections, arrondi en bas à un dixième. Au cas où une décision serait nécessaire, le CA de la FLGym sera responsable de la prendre.

DELEGATION

Le CA déterminera la composition de la délégation proposée au COSL. Si une gymnaste du cadre national se sélectionne, l'(es) entraîneur(s) national/aux sera/seront prioritairement proposé(s) comme entraîneur(s) de la délégation.

LIGNES DE CONDUITE POUR LES GYMNASTES

Pour valider sa sélection, la gymnaste doit, en plus d'avoir satisfait aux normes de sélection :

- Être de nationalité Luxembourgeoise (ou remplir les critères d'athlètes étrangères) et être admise dans la procédure de sélection.
- Se conformer aux et respecter les conventions et règlements de la Fédération et du COSL.
- Se présenter à tous les entraînements communs proposés par la Fédération et/ou test de préparation avec les juges internationaux pour optimisation des exercices.

CALENDRIER

Moments de sélection :

- | | | | |
|----|-----------------------------|------------------|------------------------------|
| 1. | Christmas Gym Cup | 12/12/2026 | Bettembourg (Luxembourg)*/** |
| 2. | Luxembourg Open/Champ. Nat. | 01/04-02/04/2027 | Belair (Luxembourg) |

* La gymnaste doit concourir dans la même catégorie d'âge qu'elle est inscrite dans la procédure de sélection.

** maximum un juge national du Luxembourg (supérieur) sera pris en compte pour les notes sélectives. Le juge est défini après connaissance du tableau du Jury définitif et avant le début de compétition en cas où plusieurs juges nationaux du Luxembourg sont représentés dans le tableau.

Des éventuelles modifications au calendrier des moments de sélection pourraient se faire en cas de force majeure.